



10 MAI 2019

**RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE DU  
PREMIER TRIMESTRE 2019**

La dynamique de reddition des comptes publics se poursuit de plus en plus davantage et tend à occuper une place prépondérante dans la gestion de nos finances publiques. En dehors de la production régulière du rapport sur l'exécution du budget de l'Etat, cette culture de rendre compte s'intensifie aujourd'hui à travers la mise en place, pour la première fois en RCA, du budget citoyen, de l'organisation d'une rentrée budgétaire dès le début de l'exercice et bien d'autres activités.

Le présent rapport fait le point de l'exécution du budget de l'Etat au premier trimestre 2019. Il met à la disposition des responsables politico-administratifs, des partenaires techniques et financiers ainsi que du public en général un outil d'aide à la décision.

Il expose et analyse les informations sur les finances publiques, en particulier sur l'exécution du budget de l'exercice en cours, à fin mars 2019.

Il est structuré autour des points suivants :

- Le contexte d'élaboration de la loi de finances 2019 ;
- L'exécution du budget à fin mars 2019 ;
- Les perspectives.

## **I - LE CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET 2019**

Le Budget de l'Etat pour l'exercice 2019 a été élaboré dans un contexte marqué par :

- i) **Au plan international** : Selon les prévisions du Fonds Monétaire International, la croissance mondiale, qui a atteint 3,8% en 2017, devrait progresser de 3,9% tant en 2018 qu'en 2019, grâce à des conditions financières qui restent favorables, ainsi que des répercussions intérieures et internationales de la politique budgétaire expansionniste aux Etats-Unis. De plus, cette croissance du PIB mondial serait portée par une accélération attendue dans les pays émergents et les pays en développement, ainsi qu'une croissance résiliente dans les pays avancés. Toutefois, les conflits et les tensions géopolitiques continuent de peser sur les perspectives économiques de plusieurs régions.
- ii) **Au plan national** : le taux de croissance du PIB serait de 5,0% en 2019 contre 4,3% en 2018, soit une augmentation de 0,7 point de pourcentage, due à la bonne performance des branches de la forêt et des BTP, de l'agriculture, des mines, des transports, du commerce et à une meilleure exécution des projets d'investissements publics dans le cadre du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA). Cette croissance serait accompagnée d'une maîtrise de l'inflation, dont le taux en 2019 serait de 3,4% contre 4,0% en 2018. La poursuite de la mise en œuvre des mesures structurantes dans l'Administration Financière permettra de renforcer les moyens de mobilisation des ressources et de renforcer les capacités de dépenses d'investissement de l'Etat.

Les principaux faits ayant caractérisé l'élaboration du budget 2019 concernent : i) la promulgation de la nouvelle Loi Organique Relative aux Lois de Finances (LOLF) en République Centrafricaine en date du 13 Juillet 2018 ; ii) l'approbation du programme économique et financier du Gouvernement Centrafricain par le Conseil d'Administration

du Fonds Monétaire International (FMI) intervenue le 02 Juillet 2018, à l'issue de la 4<sup>ème</sup> revue, appuyer par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), ouvrant ainsi la voie au décaissement de près de 18 milliards de FCFA ; iii) un regain contenu d'intérêt des Partenaires Techniques et Financiers pour appuyer la reconstruction de la République Centrafricaine, après le retour à l'ordre constitutionnel ; iv) le renforcement des capacités des forces de défenses et de sécurité avec l'appui des Gouvernements Américains et Chinois en équipements militaires ; v) le processus de recrutement et de formation des éléments des Forces Armées Centrafricaines (FACA) ; vi) l'intégration dans la fonction publique centrafricaine de personnel civil au profit des différents départements ministériels ; vii) la mise en place de nouveaux textes organiques des ministères et institutions de la République ; et viii) la fragilité de la situation sécuritaire.

Les grandes priorités du budget 2019 sont les suivantes :

**i) le renforcement de la paix et la sécurité ;**

**ii) l'assainissement des finances publiques, la relance et le soutien à l'activité économique ;**

**iii) la politique et bonne gouvernance et;**

**iv) les affaires sociales et les actions humanitaires.**

Au-delà de ces grandes priorités, le Gouvernement veillera à assurer ses principales missions régaliennes. Il mettra un accent sur la priorisation des activités et surtout sur l'efficacité et l'efficience des politiques publiques mises en œuvre par les Ministères et Institutions de la République.

L'atteinte des objectifs recherchés à travers ces grandes priorités repose sur des choix stratégiques budgétaires appropriés.

Face aux défis majeurs auxquels le pays est confronté, la priorité sera de poursuivre le processus de renforcement des finances publiques, par l'amélioration des capacités de recouvrement des recettes fiscales et la poursuite des actions de la maîtrise des dépenses publiques.

Les choix stratégiques qui sous-tendent les priorités du budget de l'exercice 2019 se présentent comme suit :

**a) En matière de ressources**

Au titre de la mobilisation des ressources internes, l'accent sera mis sur l'amélioration continue du recouvrement des recettes en approchant au moins le taux de 10% du PIB, par le biais de la redéfinition des conditions de recouvrement de la fiscalité pétrolière, et l'amélioration de la fiscalité sur les produits forestiers, et de la téléphonie mobile. Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur la lutte contre la fraude et la corruption tout en poursuivant l'élimination progressive des taxes parafiscales et le transfert de toutes les ressources au Compte Unique du Trésor (CUT) ainsi que la maîtrise des exonérations.

L'ambition du Gouvernement demeure le renforcement d'année en année la part des dépenses financées sur ressources propres ; ce qui constitue la seule voie de financement pérenne de notre développement.

Au titre de la mobilisation des ressources extérieures, le Gouvernement continuera à recourir aux financements extérieurs en appoint aux ressources internes. Tout en œuvrant à l'optimisation du taux de décaissement des appuis budgétaires. Il s'agira d'accroître le taux de mobilisation des concours extérieurs sous d'autres modalités tels que les dons et prêts projets hautement concessionnels. Cela requiert notamment des mesures pour améliorer le taux d'absorption des ressources extérieures.

#### **b) En matière de dépenses**

Le Gouvernement est déterminé à renforcer aussi bien l'efficacité, la qualité aussi bien que la transparence des dépenses publiques.

L'esprit de rigueur, le combat contre les abus et les gaspillages des ressources continueront de marquer le fonctionnement des services administratifs.

A cet égard, une attention particulière sera portée sur les secteurs prioritaires (Santé, Education, Affaires Sociales, et Développement Rural), actée par une augmentation des dépenses sociales à fort impact sur la réduction de la pauvreté.

Pour les secteurs prioritaires, les dépenses devront s'orienter vers des investissements suffisamment structurants pour impacter le reste de l'économie.

En matière de prévisions des dépenses publiques, des efforts devraient être faits pour maintenir le déficit primaire à 1,2% conformément au repère du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC).

Dans ce contexte, il s'agit de consolider les mesures de rationalisation des charges de l'Etat. A cette fin, les mesures déjà entreprises seront poursuivies et renforcées. C'est le cas de l'adéquation entre le plan de trésorerie et le plan d'engagement.

C'est sur la base de ces différentes orientations et choix stratégiques qu'ont été arrêtées les grandes masses du présent projet de budget de l'Etat pour l'année 2019.

Le tableau ci-dessous présente les grandes masses du budget 2019.

**Tableau n°1: Prévisions de grandes masses de la loi de finances 2019 (en milliards de francs CFA)**

<b>Libellés</b>	<b>Montants ( en milliers de francs FCFA)</b>
<b>RESSOURCE TOTALES</b>	<b>234 840 409</b>
<b>Ressources Propres</b>	139 941 631
<i>Douanes</i>	57 920 153
<i>Impôts</i>	62 648 746
<i>Trésor</i>	19 372 732
<b>Ressources exterieures</b>	<b>94 898 778</b>
Appuis budgétaires	36 400 000
Appuis projets	58 498 778
<i>Dons projets</i>	52 288 778
<i>Emprunts projets</i>	6 210 000
<b>CHARGES TOTALES</b>	<b>239 936 628</b>
<b>Dépenses primaires</b>	<b>140 801 625</b>
<i>Personnel</i>	63 473 193
<i>Biens et Services</i>	35 465 091
<i>Frais Financiers</i>	6 403 700
<i>Transferts et Subventions</i>	35 459 641
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>80 567 733</b>
<i>Sur ressources propres</i>	22 068 955
<i>Sur ressources extérieures</i>	58 498 778
<b>Dépenses de rembours. De la Dette</b>	<b>18 567 270</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>- 5 096 219</b>

## II - L'EXECUTION DU BUDGET A FIN MARS 2019

L'exécution du budget de l'Etat au premier trimestre 2019 s'est déroulée dans un contexte sociopolitique et économique marqué par la signature de l'Accord Politique de Paix et de Réconciliation en République Centrafricaine entre le Gouvernement et les quatorze (14) groupes armés, la mise en place d'un Gouvernement inclusif, et le blocage momentané vers la fin du mois de mars sur le corridor Bouar- Garouamboulaï ayant impacté négativement sur la mobilisation des ressources domestiques.

C'est dans ce contexte, que les ressources mobilisées au 31 mars 2019 se sont établies à 41,50 milliards de francs CFA pour une prévision de 234,84 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 17,67 %. A la même période en 2018, il a été recouvré 42,82 milliards de francs CFA en ressources.

Si les recettes connaissent une nette régression de 1,32 milliards de francs CFA par rapport à 2018, les dépenses quant à elles ont connu une hausse de 4,35 % entre les deux périodes, passant de 30,77 milliards de francs CFA en 2018 à 32,11 milliards de francs CFA en 2019.

Le montant des dépenses à fin mars 2019 hors investissements financés sur ressources extérieures s'élève globalement à 32,11 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 140,80 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 22,81%. Cette hausse est imputable notamment à une progression constatée au niveau des dépenses de personnel (+ 0,30 milliard de francs CFA) et des dépenses en biens et services (+1,70 milliard de francs CFA).

De ce fait, il se dégage un solde budgétaire 7,49 de milliards de francs CFA au 31 mars 2019.

De ce qui précède, la gestion budgétaire au 31 mars 2019 a dégagé une épargne budgétaire de près de 8 milliards de francs CFA.

## **II.1 - La mobilisation des ressources budgétaires**

Le budget de l'Etat, gestion 2019 s'est établie en ressources 234,84 milliards de francs CFA contre 219,40 milliards de francs CFA, en progression de 7 % par rapport aux prévisions de 2018 et se décompose comme suit :

- Ressources propres : 139, 94 milliards de francs CFA en hausse de 9,24 % par rapport à 2018 qui s'établissait 112,95 milliards de francs CFA.
- Ressources extérieures : 94,90 milliards de francs CFA, en baisse de – 10,85 % par rapport à 2018 qui se chiffre à 106,45 milliards de francs CFA.

Dans la perspective de poursuivre une optimisation des ressources propres pour une prise en charge sur ressources nationales plus des dépenses d'investissement, le Ministère des Finances et du Budget envisage, mener entre autres, des actions suivantes au titre de gestion 2019 :

- La mise en place de la cellule chargée du recouvrement auprès de la Direction Générale des Impôts ;
- La relance systématique et rapide des entreprises défailtantes ;
- L'opérationnalisation du paiement différé de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ;
- La sécurisation des recettes douanières par le déploiement de SYDONIA++ à Béloko, Berberati et Gamboula ;
- La révision de la structure des prix des produits pétroliers sur la base des prix plats internationaux

La mise en œuvre effective de ces différentes actions a permis d'atteindre, en termes de mobilisation des ressources au premier trimestre, les résultats contenus dans le tableau ci-après.

**Tableau n°2 : Situation des ressources mobilisées au premier trimestre 2019**

	Total réalisation au 31 mars 2018	Prévision 2019	Réalisation au 31 mars 2019	Taux de réalisation
<b>RESSOURCES</b>	<b>42 821 060</b>	<b>234 840 409</b>	<b>41 504 065</b>	17,67
<b>Ressources intérieures</b>	<b>32 601 766</b>	<b>139 941 631</b>	<b>31 674 243</b>	22,63
<i>Ressources propres</i>	28 102 766	139 941 631	27 778 243	19,85
Douanes	13 374 087	57 920 153	12 838 456	22,17
Impôts	14 524 860	62 648 746	14 430 558	23,03
Trésor	203 819	19 372 732	509 229	2,63
<i>Emprunts</i>	4 499 000	-	3 896 000	
Bons du Trésor	3 892 000		3 896 000	
Emprunts FMI				
Correspondant du Trésor	607 000			
<b>Ressources extérieures</b>	<b>10 219 294</b>	<b>94 898 778</b>	<b>9 829 822</b>	10,36
Appuis budgétaires	5 422 000	36 400 000	-	0,00
Appuis projets	4 797 294	58 498 778	9 829 822	16,80
Don projets	3 571 094	52 288 778	9 735 036	18,62
Emprunts projets	1 226 200	6 210 000	94 786	1,53

**Sources : LF2019, DGID, DGDDI, DGTCP, DGB**

### II.1.1 Les ressources propres

Les recettes propres recouvrées au 31 mars 2019 s'élèvent globalement à 27,78 milliards de francs CFA contre 28,10 milliards francs CFA à la même période en 2018, soit une baisse de 0,32 milliard de francs CFA en valeur absolue et -1,2 % en valeur relative. Cette baisse est essentiellement portée par les séries de contreperformance de réalisation accumulées par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects depuis le second semestre 2017.

Par rapport à la prévision annuelle de 139,94 milliards de francs CFA de recettes propres, le taux d'exécution s'établit à 20%. Comparé au repère de 25 % à atteindre au cours du premier trimestre 2019, il ressort que le taux d'exécution global est inférieur à cette cible avec un écart de 5 points.

**Tableau n° 3: Etat de recouvrement des recettes propres au 31 mars 2018**

	Total réalisation à fin mars 2018	Prévision 2019	Total réalisation à mars 2019	Taux de réalisation
<b>Douanes</b>	13 374 087	57 920 153	12 838 456	22
<b>Impôts</b>	14 524 860	62 648 746	14 430 558	23
<b>Trésor</b>	350 000	19 372 732	509 229	3
<b>Total</b>	<b>28 248 947</b>	<b>139 941 631</b>	<b>27 778 243</b>	<b>20</b>

Sources : LF2019, DGDDI, DGID et DGTCP, mars 2019

### II.1.1.1 Analyse par structure de recouvrement

Les structures chargées de mobiliser les recettes propres sont la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, la Direction Générale des Impôts et des Domaines et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. L'analyse est faite sur la base des prévisions de la Loi de Finances 2019.

#### ✓ La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects s'élève à 57,92 milliards de francs CFA. Au 31 mars 2019, elle a recouvré 12,84 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation 22,17 %.

A la même période en 2018, la DGDID avait recouvré 13,37 milliards de francs CFA. Il ressort de l'analyse comparative du niveau de recouvrement entre 2018 et 2019 une baisse de 0,54 milliard de francs CFA avec un taux de régression de - 4%.

Le tableau ci-dessous présente les réalisations en matière de recouvrement de la Direction Générale des Douanes et de Droits Indirects entre 2018 et 2019.

**Tableau n° 4 : Répartition des recettes réalisées par la DGDID**

	Total réalisation au 1er trimestre 2018	Prévision 2019	Total réalisation au 1er trimestre 2019	Taux de réalisation
<b>Recettes fiscales</b>	11 659 980	46 829 006	11 399 223	24,34
<b>Droits de sorties</b>	322 774	1 986 491	36 749	1,85
<b>Amendes et pénalités</b>	92 289	487 044	52 526	10,78
<b>Recettes affectées</b>	1 080 957	7 219 036	734 437	10,17
<b>Recettes sur exercices antérieurs</b>		-	297 840	
<b>Autres recettes</b>	218 087	1 398 576	317 681	22,71
<b>Total</b>	<b>13 374 087</b>	<b>57 920 153</b>	<b>12 838 456</b>	<b>22,17</b>

Source : DGDDI, mars 2019

La réalisation en matière de recouvrement des recettes de la Direction Générale des Douanes a été impacté par :

- la fermeture temporaire des frontières centrafricano-camerounaises, suite à un blocage par les groupes armés qui opèrent au l'Ouest de la RCA ;
- la baisse du volume des importations en provenance du port de Douala ;
- la mise en œuvre des dispositions de la Loi de Finances relatives aux droits d'accises et des taxes additionnelles sur le vin, liqueur et cigarette.

En vue de rattraper le gap de la période sous revue durant les trois derniers trimestres à venir, la Direction Générale des Douanes compte poursuivre la mise en œuvre des actions contenues dans son plan d'action. Il s'agit de :

- La maîtrise de l'outil informatique de la Douane ;
- Le renforcement de la chaîne de dédouanement ;
- La maîtrise des flux d'importation et d'exportation des marchandises ;
- La lutte contre la fraude.

#### ✓ **La Direction Générale des Impôts et des Domaines**

Au titre de sa mission de mobilisation des ressources intérieures, la Direction Générale des Impôts s'est vue assignée, au titre de l'exercice 2019 et sur la base de Loi de finances initiale, un objectif de recouvrement de 62,65 milliards de francs CFA au profit du budget de l'Etat. A fin mars 2019, la réalisation de l'ensemble des unités de recouvrement de la Direction Générale des Impôts au profit du budget de l'Etat se chiffre à 14,43 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 23 % ne correspondant pas au niveau de la cible attendue au premier trimestre qui est de l'ordre de 25%.

Le tableau suivant met en exergue le niveau de réalisation de la Direction des Impôts au premier trimestre 2019.

**Tableau n°5 : Réalisation de la DGID à fin mars 2019 (en milliers de francs CFA)**

Nature des recettes	Réalisation au 1er trimestre 2018	Prévision 2019	Total réalisation au 1er trimestre 2018	Taux de réalisation
<b>Recettes fiscales</b>	12 539 268	54 739 779	12 520 803	22,9
<b>Recettes non fiscales</b>	1 745 735	6 748 829	1 618 489	24,0
<b>Recettes sur exercices antérieurs</b>	22 827	309 965	124 755	40,2
<b>Produits divers et exceptionnels</b>	217 030	850 173	166 511	19,6
<b>Total recettes</b>	<b>14 524 860</b>	<b>62 648 746</b>	<b>14 430 558</b>	<b>23</b>

Source : DGID, 2019

Le niveau de réalisation de la Direction des Impôts au premier trimestre 2019 devrait atteindre la cible, si le recouvrement des recettes était fait en absence des contraintes dont les principales sont les suivantes :

- Les arrêts de travail observé par le personnel du Ministère des Finances et du Budget au cours du premier trimestre 2019 ;
- L'organisation par la société civile des marches pacifiques et l'observation par la population des mots d'ordre des villes mortes dans le cadre des actions de recherche de la paix ;
- Le déploiement partiel de l'administration fiscale sur le territoire consécutif à l'occupation des certaines zones par les groupes armés ;
- La baisse du volume d'importation consécutive à l'occupation du corridor Bangui/Garoumboulaï.

Les perspectives d'action en vue d'atteindre l'objectif annuel résident, en grande partie, dans la poursuite des actions déjà entreprises par la Direction Générale des Impôts et des Domaines. Les mesures phares consisteront essentiellement à l'intensification des actions de recouvrement, de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale au cours des trois derniers trimestres.

#### ✓ Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Au 31 mars 2019, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique a recouvré au total 0,50 milliard de francs CFA sur une prévision annuelle de 19,37 milliards de francs soit un taux de réalisation de 3 %.

Comparé à la réalisation de 2018 d'un montant 0,35 milliard de francs CFA à la même période en 2018, il ressort une hausse 0,15 milliard de francs CFA essentiellement porté sur les recettes non fiscales.

**Tableau n°6 : Situation de recouvrement des recettes de la DGTCP au premier trimestre 2019 (en milliers de francs CFA)**

	Réalisation au 1er trimestre 2018	Prévision 2019	Total réalisation au 1er trimestre 2018	Total de réalisation
<b>Recettes Fiscales</b>		1 800 000		-
<b>Recettes non fiscales</b>		15 804 492	483 533	3
<b>Recettes sur exercices antérieurs</b>		10 000	-	-
<b>Produits exceptionnels</b>		1 728 240	25 696	1
<b>Produits financiers</b>		30 000	-	
<b>Total</b>		<b>19 372 732</b>	<b>509 229</b>	<b>3</b>

Source : DGTCP, 2019

#### II.1.1.2 Analyse des emprunts

Au 31 mars 2019, il a été mobilisé 3,90 milliards de francs CFA au titre des emprunts pour soutenir la trésorerie. Ce montant est essentiellement constitué des bons du Trésor.

## **II. 1.2 Les financements extérieurs**

Au cours du premier trimestre 2019, le niveau de mobilisation des financements extérieurs se chiffre à 9,83 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 94,90 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 10,36 %, en deçà du taux de cible théorique de 25 %. Ils sont constitués uniquement des appuis projets.

## **II.2 L'exécution des dépenses**

L'exécution des dépenses publiques au premier trimestre 2019 est réalisée dans un contexte marqué par la mise en œuvre progressive du principe de la déconcentration de la fonction budgétaire, le développement des nouveaux outils de gestion des finances publiques, la prise en compte des effets financiers des modifications du cadre institutionnel intervenu dans certains départements ministériels.

La présente partie fait le point de l'exécution du budget de l'Etat en dépenses, base engagement au 31 mars 2019. Les données sont issues de l'applicatif de gestion des dépenses publiques « GESCO ». Le taux de repère est de 25 %.

L'analyse de l'exécution des dépenses publiques pour l'exercice 2019 a intégré une innovation majeure. En plus des présentations par titre budgétaire, le présent rapport met également en exergue l'analyse des dépenses suivant la classification fonctionnelle, qui permet d'apprécier l'effort du Gouvernement dans la répartition des dépenses par différents domaines d'intervention de l'Etat.

### **II.2.1 L'exécution du budget par titre de dépense**

A fin mars 2019, la situation d'exécution du budget de l'Etat affiche un niveau de réalisation base engagement de 34,02 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 181,44 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 18,75 %. Comparé au taux de repère de 25 % escompté à fin mars, ce taux d'exécution se situe en deçà de la cible.

Ce taux est tiré vers le bas par les dépenses en capital qui affiche un taux d'exécution de 8,64 % contre 00 % pour la dette (dépenses payées sans ordonnancement préalable).

La synthèse de l'exécution des dépenses au 31 mars 2019 est cantonnée dans le tableau ci-après.

**Tableau n°7 : Situation de l'exécution des dépenses par titre budgétaire (en milliers de francs CFA)**

Nature des dépenses	Cumul des dépenses engagées au 1er trimestre 2018	Prévision 2019	Cumul des engagements au 1er trimestre 2019	Taux d'engagement
<b>Dépense primaire</b>	<b>30 772 959</b>	<b>140 801 625</b>	<b>32 111 715</b>	<b>22,81</b>
Personnel	14 643 923	63 473 193	14 924 521	23,51
Bien et services	9 426 907	35 465 091	11 130 831	31,39
Frais financiers	-	6 403 700	-	0,00
Transferts et subventions	6 702 129	35 459 641	6 056 363	17,08
<b>Investissement</b>	<b>1 915 183</b>	<b>22 068 955</b>	<b>1 906 102</b>	<b>8,64</b>
<b>Remboursement de la dette</b>	-	<b>18 567 270</b>	-	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>32 688 142</b>	<b>181 437 850</b>	<b>34 017 817</b>	<b>18,75</b>

Source : DGB, GES'CO 2019

#### a) Dépenses du personnel

Les dépenses de personnel à fin mars 2019 affiche un niveau d'exécution base engagement de 14,92 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 23,51 % contre 24,15% à la même période en 2018, pour un montant de 14,63 milliards de francs CFA. Rapproché au repère de 25 %, le taux d'exécution est inférieur à cette cible avec un écart de 1,49 point, expliqué par une maîtrise de cette nature de dépense.

Comparé au taux d'exécution réalisé un an plutôt, on constate une augmentation de la masse salariale durant les périodes 2018 et 2019. Ceci s'explique par :

- La prise en charge de la situation administrative des militaires, leur affectation et leur formation ;
- La prise en charge des nouveaux intégrés dans la fonction publique ;
- Non sortie de certains Fonctionnaires et Agents de l'Etat (FAE) déjà admis à la retraite.

#### b) Dépenses des biens et services

Le montant engagé des dépenses des biens et services au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 s'élève à 11,13 milliards de FCFA, sur une dotation de 35,47 milliards de FCFA soit un taux d'engagement de 31,39% contre 33,37% à la même période en 2018.

Comparativement au niveau d'engagement de 2018, le montant des dépenses des biens et services engagé en 2019 a enregistré une hausse de 1,70 milliards de FCFA, correspondant à un taux d'accroissement de 18 %.

Cette embellie se justifie par l'engouement des fournisseurs à livrer l'Etat suite aux différentes mesures du Gouvernement tendant à assurer une gestion budgétaire sans

accumulation des arriérés intérieurs et les opérations d'apurement des dettes commerciales intérieures.

Elle tire aussi son origine de la mise en œuvre des différentes réformes prévues dans les nouveaux textes qui encadrent la gestion des finances en République Centrafricaine. Il s'agit plus particulièrement de :

- La mise en œuvre progressive de la déconcentration de la fonction d'ordonnateur par la responsabilisation dans les phases d'engagement et de liquidation au profit des ministères sectoriels ;
- Le déploiement des contrôleurs financiers à demeure auprès des ministères sectoriels bénéficiaires de la déconcentration ;
- La création d'une plate-forme de saisie des engagements dédiée aux ministères sectoriels concernés ;
- Le développement des nouveaux outils de gestion des finances publiques en occurrence le plan d'engagement.

### **c) Dépenses de transferts et de subventions**

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, le montant des dépenses de transfert et subvention se chiffre à 6,06 milliards de FCFA, sur une dotation annuelle de 35,45 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 17,08% contre 21,95% en 2018.

Comparativement à l'exercice 2019, le montant des dépenses de transfert à enregistré une baisse de 0,65 milliard de FCFA.

### **d) Dépenses d'investissement**

Sur une prévision annuelle de 22,07 milliards de FCFA, le montant global des dépenses d'investissement engagé au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 s'élève à 1,91 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 8,64%.

Comparativement à la même période en 2018 dont le montant des dépenses d'investissement qui était de 1,91 milliards de FCFA, on constate une légère régression de 0,91 milliard de FCFA.

Les principales raisons qui justifient ce faible taux d'exécution durant la période peuvent se résumer de la manière suivante :

- La désignation tardive des gestionnaires de crédits ;
- Le délai règlementaire d'approbation des plans de passation de marchés ;
- Les procédures administratives de passation des commandes publiques qui excèdent 90 jours.

### **e) Dépenses de remboursement de la dette et des frais financiers**

Les montants des prévisions de dépenses pour le remboursement de la dette et des frais financiers au titre de l'année 2019 se chiffrent respectivement à 18,57 milliards de FCFA et 6,40 milliards de FCFA.

Ce sont des dépenses payées sans ordonnancements préalables. Leur règlement se fait soit par débit d'office ou à travers l'échéancier de la dette. Ensuite interviendra leur régularisation à travers les informations qui sont transmises à la Direction Générale du Budget.

## II.2.2 Les dépenses exécutées par ordre de paiement

A fin mars 2019, le cumul des dépenses exécutées en procédure exceptionnelle affiche un montant global de 1,92 milliards de francs CFA. Ce montant rapporté aux dépenses exécutées hors dépenses de personnel et de remboursement de la dette, représente 10,05%.

Les principales rubriques ayant fait l'objet de dépenses par procédure exceptionnelle sont : les frais liés aux évacuations sanitaires et les missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dont la plupart ont été effectuées dans le cadre des négociations aux de la conclusion de l'accord politique de paix et de réconciliation en RCA.

**Tableau n°8 : Dépenses exécutées en procédure exceptionnelle**

Nature des dépenses	Cumul des OP émis au 1er trimestre 2018	Prévision 2019	Cumul des OP émis au 1er trimestre 2019	Taux d'exécution à fin mars 2019
<b>Dépenses de Personnel</b>		63 473 193		-
<b>Biens et services</b>	1 449 453	35 465 091	1 668 086	4,70
<b>Frais financiers</b>		6 403 700		-
<b>Intervention</b>	189 108	35 459 641	250 918	0,71
<b>Investissement</b>		22 068 955		-
<b>Remboursement de la dette</b>		18 567 270		-
<b>Total</b>	<b>1 638 561</b>	<b>181 437 850</b>	<b>1 919 004</b>	<b>1,06</b>

Source : DGB, 2019

## II.2.3 Les dépenses sociales

Pour une prévision annuelle de 52,24 milliards de francs CFA de dépenses hors salaires au profit des secteurs sociaux, l'exécution budgétaire à fin mars 2019 affiche un montant de réalisation de 5,57 milliards de francs CFA soit un taux de réalisation de 10,66%. Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement s'est établi à 22,02% et celui des dépenses d'intervention est de 16,44%. En revanche les investissements ont été faiblement exécutés pour un taux de 5,11%.

Ce faible taux d'exécution des dépenses d'investissement s'explique entre autres par : la nomination tardive des administrateurs de crédits ainsi que les gestionnaires des lignes budgétaires et la lenteur dans la procédure d'engagement.

**Tableau n°9 : Récapitulatif des dépenses au profit des secteurs sociaux**

	Dotation 2019	Total dépenses engagées à fin Mars 2019	Taux d'exécution fin mars 2019
<b>Education</b>	<b>13 368 041</b>	<b>2 293 072</b>	<b>17,15</b>
Titre II: Fonctionnement	6 127 300	1 200 841	19,60
Titre IV: Intervention	3 250 000	979 451	30,14
Titre V: Investissement	3 990 741	112 780	2,83
<i>Sur ressources propres</i>	1 893 884	9 431	0,50
<i>Sur ressources extérieures</i>	2 096 857	103 349	4,93
<b>Santé</b>	<b>18 202 973</b>	<b>1 564 607</b>	<b>8,60</b>
Titre II: Fonctionnement	5 633 908	1 379 618	24,49
Titre IV: Intervention	1 637 000	140 000	8,55
Titre V: Investissement	10 932 065	44 989	0,41
<i>Sur ressources propres</i>	904 699	44 989	
<i>Sur ressources extérieures</i>	10 027 366		
<b>Affaires Sociales</b>	<b>4 948 022</b>	<b>1 566 374</b>	<b>31,66</b>
Titre II: Fonctionnement	131 000	40 382	30,83
Titre IV: Intervention	620 560	56 050	9,03
Titre V: Investissement	4 196 462	1 469 942	35,03
<i>Sur ressources propres</i>	72 500	23 494	
<i>Sur ressources extérieures</i>	4 123 962	1 446 448	
<b>Promotion de la Femme</b>	<b>1 258 106</b>	<b>75 015</b>	<b>5,96</b>
Titre II: Fonctionnement	93 500	40 024	42,81
Titre IV: Intervention	35 000		0,00
Titre V: Investissement	1 129 606	34 991	3,10
<i>Sur ressources propres</i>	89 606	34 991	
<i>Sur ressources extérieures</i>	1 040 000		
<b>Développement Rural</b>	<b>4 989 939</b>	<b>62 309</b>	<b>1,25</b>
Titre II: Fonctionnement	277 725	43 131	15,53
Titre IV: Intervention	990 000	10 000	1,01
Titre V: Investissement	3 722 214	9 178	0,25
<i>Sur ressources propres</i>	1 522 214		
<i>Sur ressources extérieures</i>	2 200 000		
<b>Energie</b>	<b>9 191 077</b>	<b>312</b>	<b>0,003</b>
Titre II: Fonctionnement	20 550	312	1,52
Titre IV: Intervention	522 000		0,00
Titre V: Investissement	8 648 527		0,00
<i>Sur ressources propres</i>	150 888		
<i>Sur ressources extérieures</i>	8 497 639		
<b>PME-PMI</b>	<b>124 309</b>	<b>7 060</b>	<b>5,68</b>
Titre II: Fonctionnement	26 450	7 060	26,69
Titre IV: Intervention	155 000		0,00
Titre V: Investissement	97 859		0,00
<i>Sur ressources propres</i>	97 859		
<i>Sur ressources extérieures</i>	-		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>12 310 433</b>	<b>2 711 368</b>	<b>22,02</b>
<b>Total Intervention</b>	<b>7 209 560</b>	<b>1 185 501</b>	<b>16,44</b>
<b>Total Investissement</b>	<b>32 717 474</b>	<b>1 671 880</b>	<b>5,11</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52 237 467</b>	<b>5 568 749</b>	<b>10,66</b>

Source : DGB, GESCO 2019.

## II.2.4 Les dépenses spécifiques

Ces dépenses concernent les frais de transport et de mission et les frais d'évacuation sanitaire et d'hospitalisation. La spécificité de leur suivi se justifie par la sensibilité de leur gestion, la fréquence élevée de leur sollicitation et la modicité des dotations allouées.

Le tableau ci-dessous présente le rythme de consommation des crédits inhérents à ces dépenses considérées au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

**Tableau n°10 : situation des dépenses liées à la prise en charge des frais de mission et de transport (en milliers de francs CFA)**

Natures des dépenses	Cumul engagement au 1er trimestre 2018	Prévision 2019	Cumul engagement au 1er trimestre 2019	Taux
<b>Mission à l'étranger</b>				
<i>Indemnités</i>	228 700	600 000	322 461	54
<i>Frais de transport</i>	261 000	600 000	388 207	65
<b>Evacuation sanitaire</b>				
<i>Frais de transport</i>	48 449	150 000	56 443	38
<i>Frais d'hospitalisation</i>	289 528	700 000	329 042	47

Source : DGB, GESCO 2019.

L'analyse de l'exécution des dépenses spécifiques montre que le taux moyen de réalisation de ces dépenses est de 51 % au 31 mars 2019. Ce taux a dépassé de double la cible de 25 % à atteindre au premier trimestre. Cette situation est la résultante du faible niveau des dotations budgétaires face à la forte sollicitation de prise en charge des besoins en termes des missions à l'étranger et des évacuations sanitaires qui s'imposent à l'Etat.

### III – Les Perspectives

Suite à la signature de l'Accord Politique de Paix et de Réconciliation en République Centrafricaine entre le Gouvernement et les quatorze (14) groupes armés et la mise en place d'un gouvernement inclusif, des nouveaux départements ainsi que des postes de conseillers ont été créés afin de répondre aux exigences de l'heure. C'est pourquoi, le Ministère des Finances et du Budget a émis le vœu d'aller à un collectif budgétaire afin de prendre en compte les nouveaux départements ainsi que les postes nouvellement créés au sein de certaines Institutions de la République.

Le collectif offrira ainsi la possibilité de réajuster certaines lignes budgétaires hautement sensibles sur la base du rythme de leur consommation réelle au cours des trois dernières années considérées. Toutefois, pour certaines dépenses jugées non prioritaires, les crédits seront revus à la baisse en vue de disposer une réserve permettant de faire face aux dépenses imprévues.

S'agissant de la mobilisation des ressources domestiques, la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) ainsi que la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) doivent prendre des mesures qui consistent essentiellement à l'intensification des actions de recouvrement, de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale au cours des trois prochains trimestres en vue de mobiliser davantage les ressources domestiques.

Le présent rapport reste encore perfectible, car des retraitements des données sont en cours pour régulariser certaines dépenses exécutées par la procédure exceptionnelle en de faire baisser le niveau.

Par souci de rendre encore plus exhaustif ce rapport, un effort a été fait pour mettre en exergue :

- les données partielles sur les financements extérieurs dont la procédure des dépenses obéit à celle de chaque bailleur ;
- la mise en cohérence des dépenses réelles exécutées par le service des dépenses (ordonnances de paiement et ordre de paiement) pour présenter les dépenses qui ont suivi toutes les étapes administratives.

En dépit de tout cela, beaucoup reste à faire pour la recherche d'une plus grande rigueur dans le traitement et la fourniture des informations financières de l'Etat de façon exhaustive.



  
**Alexis GUENENGAFO**  
Directeur Général du Budget